

Stratégie de sensibilisation de l'ITIE : 2023-2026

Table des matières

Introduction.....	3
Objectifs	4
Critères.....	4
Approches stratégiques	6
Priorités en matière de sensibilisation	8
Amérique latine et Caraïbes	8
Asie et Pacifique	8
Afrique.....	9
Moyen-Orient	9
Europe.....	9
L'industrie, y compris les institutions financières et les entreprises d'État.....	9
Implications pour les ressources	10
Indicateurs de performance clés	11
Contexte des activités de sensibilisation à l'ITIE	11
Sources de données	13



Introduction

À l'heure actuelle, l'ITIE est mise en œuvre par 57 pays et soutenue par plus de 60 entreprises et investisseurs institutionnels, des centaines d'organisations de la société civile et un certain nombre d'agences internationales. Depuis que le Conseil d'administration a adopté la Stratégie de sensibilisation 2020-2022, quatre pays supplémentaires sont devenus des pays mettant en œuvre l'ITIE : l'Angola, l'Équateur, le Niger et l'Ouganda. Depuis 2020, 14 entreprises sont devenues des entreprises de soutien : Alcoa, Africa Oil Corp, Auxico Resources Canada, Boliden, Compañía Minera Poderosa S.A, Ivanhoe Mines Ltd, Lundin Foundation, Neptune Energy, NNPC, Petronor E&P, Pt Pertamina, Savannah Energy PLC, OCP Group et SQM SALAR.

Le budget proposé par le Secrétariat international de l'ITIE pour les activités de sensibilisation en 2024 est de 460 000 dollars US, dont 330 000 dollars US couvriront le temps de travail du personnel (environ 6 % du total des coûts en personnel). Ce chiffre ne tient pas compte des efforts importants déployés par la société civile, l'industrie, les pays (de soutien et de mise en œuvre) et les organisations internationales telles que la Banque mondiale. Il ne tient pas non plus compte des activités de sensibilisation auprès de l'industrie ou d'autres parties prenantes qui, de leur côté, ont obtenu des financements pour l'ITIE et continuent d'étendre l'impact de l'ITIE. En outre, de nombreuses activités de sensibilisation ne nécessitent pas de financements ou font suite à d'autres engagements. Par exemple, l'amélioration de la coordination entre les parties prenantes de l'ITIE pourrait permettre de renforcer les activités de sensibilisation par d'autres que le Secrétariat et la présidente de l'ITIE. Dans d'autres cas, la simple mention de l'ITIE par la présidente lors de l'examen d'autres questions ou l'envoi de lettres par le Secrétariat et la présidente, peut constituer une méthode de sensibilisation rentable.

Il existe toujours des pays riches en ressources qui pourraient bénéficier de la mise en œuvre de l'ITIE, notamment l'Afrique du Sud, l'Australie, le Brésil, le Chili, la Malaisie et la plupart des pays du Moyen-Orient. La focalisation de la Norme ITIE 2023 sur les divulgations systématiques, la transition énergétique, la lutte contre la corruption, les efforts ciblés en faveur de la transparence des entreprises d'État et l'engagement global auprès des entreprises privées et d'État dans le commerce de matières premières offrent tous une opportunité de relancer les discussions avec les parties prenantes dans ces pays.

Dans ces pays et d'autres, diverses parties prenantes s'emploient à promouvoir l'ITIE, le Secrétariat international apportant la coordination et le soutien directs et indirects. Des efforts de sensibilisation parallèles sont nécessaires de la part de l'ITIE et de ses partenaires auprès des pays, des entreprises, des investisseurs et des organisations de la société civile potentiels de soutien. Une stratégie cohérente peut soutenir ces efforts.

Le présent document propose les objectifs de la stratégie, ainsi que les critères et les approches stratégiques que l'ITIE devra utiliser pour guider ses priorités de sensibilisation. À la lumière de ces éléments, il propose des priorités de sensibilisation pour l'ITIE – y compris une intensification de notre engagement auprès des entreprises d'État, des institutions financières et des entreprises multinationales du Sud – et les implications correspondantes en matière de ressources. Une brève section de contexte présente les efforts de sensibilisation de l'ITIE à ce

jour ainsi que d'autres considérations. Enfin, une section sur les sources de données fournit un aperçu actuel de la couverture de l'ITIE dans les pays dépendants et riches en ressources, ainsi que des informations sur la répartition géographique et la production de minéraux de transition énergétique.

Objectifs

La Stratégie de sensibilisation 2023-2026 poursuit les objectifs suivants :

- Promouvoir l'objectif global de l'Association ITIE tel que défini à l'Article 2.2 des Statuts de l'Association ITIE, en étendant et en diversifiant l'utilisation de la Norme ITIE par les pays, afin d'améliorer la gouvernance des industries extractives.
- Encourager une transparence plus significative dans les pays cibles, les entreprises privées et d'État ciblées, par le biais de la mise en œuvre de la Norme ITIE, du respect des Attentes à l'égard des entreprises de soutien et de la participation au réseau de l'ITIE pour les entreprises d'État.
- Renforcer la réputation de l'ITIE en tant que norme mondiale pour la transparence, la bonne gouvernance et la redevabilité dans les industries extractives.
- Préparer les pays à répondre aux exigences d'adhésion et à mettre en œuvre l'ITIE conformément à la Norme ITIE, notamment un engagement d'emblée avec l'industrie et la société civile.

Critères

Pour guider ses priorités et ses efforts de sensibilisation, l'ITIE a développé un ensemble de critères s'appuyant sur des approches précédemment développées par le Secrétariat international, la Banque mondiale, NREGI et l'ICMM. Ces critères ne varient pas sensiblement par rapport aux stratégies antérieures, si ce n'est pour mettre en lumière leur pertinence en termes de sensibilisation auprès d'autres parties prenantes que les États. Au contraire, du moins du point de vue du Secrétariat, ils ont fait leurs preuves et procurent un cadre fiable pour établir l'ordre de priorité des activités de sensibilisation. Par exemple, la présidente de l'ITIE et le Secrétariat reçoivent un nombre considérable d'invitations à des conférences et d'autres événements. Les critères se sont avérés utiles pour déterminer l'acceptation des invitations, établir si d'autres personnes impliquées dans l'ITIE peuvent y assister ou simplement décliner les invitations.

Critère 1 – Impact potentiel de l'ITIE

Quel est l'impact potentiel de l'ITIE ? Ce critère se concentre sur le degré d'exposition des pays à la malédiction des ressources ainsi que sur le potentiel de l'ITIE à atténuer ce paradoxe et à améliorer la gouvernance des ressources naturelles pour la réduction de la pauvreté et le développement. Il est largement reconnu que la richesse issue des ressources, si elle n'est pas

bien gérée, peut avoir un impact néfaste sur la croissance et attiser la corruption, les conflits et l'agitation sociale. Les pays en développement tributaires des ressources ont été confrontés à des défis importants pour faire face à ces risques.

Parmi les indicateurs à prendre en compte figurent la population, les niveaux de pauvreté, la dépendance aux ressources, l'efficacité de la gouvernance et les perspectives de l'industrie extractive, ainsi que l'avantage socioéconomique potentiel d'un accès amélioré à des données ouvertes et d'une divulgation systématique des informations sur le secteur. Ce critère est également pertinent pour les entreprises privées et d'État. Par exemple, l'amélioration de la transparence grâce aux efforts de l'ITIE ciblant les entreprises d'État pourrait avoir un impact significatif sur la gouvernance d'une entreprise d'État d'un pays riche en ressources où la mise en œuvre complète de la Norme ITIE n'est pas faisable en raison d'un conflit ou de l'insécurité.

Critère 2 – Importance stratégique pour l'ITIE

Une activité de sensibilisation revêt-elle une importance stratégique pour l'ITIE ? Ce critère met l'accent sur le potentiel d'une partie prenante à encourager la mise en œuvre de l'ITIE au niveau régional et/ou international et, de manière générale, de soutenir la crédibilité de l'ITIE en tant que plateforme multipartite ouverte et participative. La taille d'une entreprise ou du secteur des ressources naturelles d'un pays, sa part des réserves et de la production mondiale de minéraux de transition énergétique, son importance relative à l'économie nationale ou sa position en tant que chef de file dans sa région ou son industrie peuvent être pertinents. Cela faciliterait également l'utilisation de la Norme ITIE pour l'élaboration de politiques, car les nouveaux acteurs et les soutiens de premier plan de l'ITIE ne se contenteraient pas d'approuver l'ITIE, mais seraient également enclins à mobiliser le soutien nécessaire.

Critère 3 – Diversité régionale

L'activité de sensibilisation contribue-t-elle à la diversité régionale ? La Norme ITIE continue de s'établir en tant que norme mondiale. L'ITIE est actuellement mise en œuvre par 28 pays d'Afrique, 10 pays d'Asie, 7 pays d'Europe, 1 pays du Moyen-Orient et 11 pays d'Amérique latine et des Caraïbes. L'industrie et la société civile du monde entier ont exprimé leur soutien aux objectifs de l'ITIE. L'implication d'un acteur clé dans une région peut avoir un « effet contagieux » important sur d'autres pays des sous-régions qui ne bénéficient actuellement pas d'une bonne représentation, telles que l'Afrique australe. Les échanges entre pairs peuvent être utiles pour encourager la mise en œuvre dans des régions qui n'y ont pas encore été réceptives.

Critère 4 – Probabilité d'une mise en œuvre efficace ou de respect des attentes à l'égard des entreprises

Quelle est la probabilité d'une mise en œuvre efficace ou de respect des attentes à l'égard des entreprises ? pour que la mise en œuvre soit effective et durable, l'engagement politique du gouvernement et l'appropriation locale en faveur de l'ITIE sont primordiaux. Un autre facteur de réussite de la mise en œuvre comprend un environnement propice à l'engagement des entreprises et de la société civile, conformément à la Norme ITIE. Les entreprises qui ne souhaitent pas adhérer aux attentes de l'ITIE à l'égard des entreprises risquent de faire obstacle

à l'ITIE. Lors de l'évaluation de la probabilité d'une mise en œuvre efficace, il est également important de noter le niveau de préparation dans le pays et les besoins d'assistance technique qui pourraient se présenter à l'issue de la mise en œuvre.

Critère 5 – Avantage comparatif des partenaires de l'ITIE

Le Secrétariat et/ou le (la) président(e) ont-ils un avantage comparatif par rapport aux autres soutiens de premier plan de l'ITIE ? Un certain nombre de partenaires de l'ITIE sont déjà actifs dans des pays cibles à travers le dialogue en matière de politiques, les réseaux, les bureaux locaux et les programmes de renforcement des capacités, de consolidation institutionnelle et de développement. Ceux-ci peuvent être utilisés pour tirer parti d'opportunités de sensibilisation et rationaliser les interventions spécifiques aux pays. De même, l'industrie et les organisations civiques pourraient être plus à même d'influencer leurs pairs que le Secrétariat international ou le (la) président(e).

Approches stratégiques

Les approches stratégiques continueront à privilégier l'appui à la mobilisation d'un large éventail de parties prenantes pour accroître le nombre d'adhésions, y compris les pays qui soutiennent l'ITIE ou la mettent en œuvre, les entreprises, les investisseurs et les institutions, accompagnées d'actions de sensibilisation ciblées de la part du (de la) président(e) de l'ITIE et du Secrétariat international. Les approches suivantes, qui reposent sur les pratiques actuelles, seront adoptées ou élaborées plus avant pour encourager un engagement équilibré de la part des parties prenantes dans les pays et à l'échelle mondiale :

► Programmes spécifiques à chaque pays

L'ITIE poursuivra sa proche collaboration avec des partenaires de développement internationaux afin qu'ils intègrent des interventions de sensibilisation dans leurs programmes nationaux. Les premiers efforts portent sur la sensibilisation à l'ITIE, l'instauration d'un dialogue et le renforcement des capacités des parties prenantes locales. Un aspect clé de ce travail consiste à formuler des arguments en faveur de la mise en œuvre de l'ITIE, et notamment à établir des liens entre l'ITIE et les intérêts des parties prenantes nationales, les objectifs de politiques nationales et autres activités de réforme. Lorsqu'un gouvernement a exprimé un intérêt ou a fait part d'un engagement à mettre en œuvre la Norme ITIE, un travail important s'impose souvent pour établir l'ITIE au sein du gouvernement sous la supervision d'un groupe multipartite dûment constitué et représentatif. Cela exige souvent un important travail préparatoire.

► Groupes de contact ad hoc

Les groupes de contact réuniront les parties prenantes ayant des intérêts communs dans des pays ou des secteurs donnés afin de partager des informations, de coordonner des activités, de promouvoir des synergies et de convenir d'actions concrètes. Ces parties prenantes peuvent être des soutiens locaux et internationaux de l'ITIE, y compris des représentants du gouvernement, de

l'industrie, des investisseurs et des organisations de la société civile (OSC).

► **Visites dans des pays et auprès d'entreprises et d'autres parties prenantes**

Les visites dans des pays et auprès d'entreprises et d'autres parties prenantes qui sont ciblés seront la priorité du (de la) président(e) de l'ITIE et du ou de la directeur-riche exécutif-ve, et elles seront menées par les membres du Conseil d'administration et/ou par le Secrétariat international, en vue de poursuivre un dialogue direct avec les autorités gouvernementales, les représentants d'entreprises et d'autres parties prenantes concernées. Les visites et les missions des parties prenantes dans les pays ont fait leurs preuves en tant qu'approche stratégique, mais elles ont été limitées entre 2020 et 2022, en raison de la pandémie mondiale.

Le Secrétariat prévoit davantage de missions de sensibilisation en 2023 et par la suite. Lorsque le Secrétariat entreprend de telles visites, il diffuse généralement un « rapport de visite » à son retour assorti d'une mise à jour sur les perspectives pour la mise en œuvre de l'ITIE ou pour un soutien à l'Initiative, ainsi que les priorités en vue de futures activités de sensibilisation.

► **Utilisation de réunions, de rencontres et de processus stratégiques**

L'ITIE s'attachera à identifier les réunions, les conférences, les sommets et autres événements qui pourraient l'intéresser, et elle cherchera à tirer le meilleur parti du dialogue politique, de l'attention du public, des engagements politiques et de la couverture médiatique. La Conférence mondiale de l'ITIE, par exemple, représente une plateforme de choix pour couvrir des publics plus étendus et recueillir leur soutien. Le suivi de la Conférence mondiale de 2023 offre la possibilité de s'engager auprès des parties prenantes d'entités cibles en matière de sensibilisation, notamment les gouvernements de pays potentiellement candidats, et d'autres acteurs prioritaires dans le cadre des activités de sensibilisation. Le Conseil d'administration pourrait envisager de tenir l'une de ses réunions dans un pays de sensibilisation prioritaire pour y encourager la mise en œuvre.

► **Collaboration stratégique avec des initiatives et réseaux à vocation semblable**

Aucun effort ne sera ménagé pour trouver des initiatives et réseaux pertinents, tels que le Partenariat pour un gouvernement transparent, et pour collaborer avec ceux-ci, afin de définir et de faire connaître les avantages de la mise en œuvre de l'ITIE ou de l'apport d'un appui à l'Initiative. Les donateurs sont également en bonne position avec les projets et le personnel diplomatique qui travaille dans les pays cibles de l'ITIE. De plus, les entreprises soutenant l'ITIE avec des projets dans les pays cibles peuvent accroître leur contribution aux efforts de sensibilisation. Les partenaires clés qui ne le font pas encore seront encouragés à inclure l'ITIE dans leurs programmes de sensibilisation.

► **Utilisation efficace des outils de communication et des médias**

L'ITIE fera un usage étendu de tout l'éventail des outils de communication susceptibles de toucher et d'informer les différents publics cibles, une correspondance régulière (par lettre, téléphone et courrier électronique), des documents imprimés et le site Internet de l'ITIE. Des stratégies vis-à-vis des médias seront intégrées dans les activités de sensibilisation afin de promouvoir une sensibilisation étendue à l'ITIE.

► Apprentissage et échanges entre pairs

L'ITIE encourage les pays mettant en œuvre l'ITIE et d'autres parties prenantes à s'engager activement dans des efforts de sensibilisation en appuyant les échanges d'informations entre pairs et l'adoption des meilleures pratiques aux niveaux régional et international. Le Secrétariat international facilite les contacts entre les pays mettant en œuvre l'ITIE et les nouveaux adhérents potentiels lorsque cela permet de mieux comprendre les avantages de l'ITIE et les aspects pratiques du processus de candidature.

Priorités en matière de sensibilisation

À la lumière des critères clés décrits ci-dessus, l'ITIE a identifié un certain nombre de priorités en matière de sensibilisation. La liste et les raisons suivantes doivent être revues régulièrement en tenant compte des approches stratégiques précitées. Cette liste ne se veut pas rigide. Par exemple, si un gouvernement ou une entreprise approche l'ITIE, le Secrétariat international devra lui répondre positivement, même si le gouvernement ou l'entreprise n'est pas prioritaire en matière de sensibilisation.

Amérique latine et Caraïbes

Compte tenu de l'augmentation récente du nombre de pays mettant en œuvre l'ITIE dans cette région et des échanges régionaux organisés entre pairs, les pays prioritaires sont le **Brésil** et le **Chili**. Le Brésil s'est dit disposé à envisager de mettre en œuvre l'ITIE en tant qu'outil permettant d'améliorer la gouvernance du secteur extractif. Le Chili a annoncé son intention de soumettre une demande de candidature à l'ITIE lors de la Conférence mondiale 2023. Le Secrétariat international soutiendra en priorité cette demande d'adhésion.

Asie et Pacifique

Les activités de sensibilisation se concentreront sur l'**Australie**, la **Malaisie** et les **entreprises chinoises** qui soumettent des déclarations dans des pays de l'ITIE. L'Australie s'est engagée à mettre en œuvre l'ITIE, bien que le processus soit lent en raison de changements intervenus au sein du gouvernement. Le lancement du Plan de lutte contre la corruption (NACP) de la Malaisie et les efforts ciblés du Conseil d'administration de l'ITIE relativement à la transparence des entreprises d'État et au commerce des matières premières ont ouvert la porte à de nouvelles possibilités en matière de sensibilisation auprès de la Malaisie, par le biais d'activités d'engagement avec le Cabinet du Premier ministre et l'entreprise pétrolière nationale Petronas. Bien qu'il soit encore peu probable que la Chine entame la mise en œuvre de l'ITIE à moyen

terme, le Secrétariat continue de poursuivre un engagement plus étendu auprès des entreprises chinoises.

Afrique

Les pays prioritaires en matière de sensibilisation dans cette région sont l'**Afrique du Sud**, la **Namibie** et le **Rwanda**. Plusieurs partenaires, dont l'Union européenne, ont contribué à faire progresser les efforts de sensibilisation. L'engagement de la société civile et des entreprises jouera un rôle important pour faire avancer les discussions avec les parties prenantes au niveau national. Les prochaines étapes s'appuieront sur les progrès réalisés lors des missions en 2023. La **Guinée équatoriale** a confirmé son intérêt pour réintégrer l'ITIE. Le Secrétariat international continuera à travailler avec les parties prenantes nationales pour traiter les questions soulevées dans la décision du Conseil d'administration de février 2020 de ne pas approuver la demande d'adhésion.

Moyen-Orient

Le gouvernement du **Liban** s'est engagé à mettre en œuvre l'ITIE et les partenaires encouragent la progression de cette candidature. Le Liban a créé un Groupe multipartite et a élu des représentants des trois collèges. Le Secrétariat international continuera à apporter son soutien à cette demande de candidature.

Europe

Cette région ne figurait pas dans la stratégie de sensibilisation précédente. Toutefois, au cours de l'année 2022, le Secrétariat a apporté à la **Serbie** et à la **Bosnie** un soutien en matière de sensibilisation pour répondre à l'intérêt exprimé par certaines parties prenantes. Le Secrétariat s'est engagé auprès de la **Roumanie**, à la suite d'un engagement à explorer la composition de l'ITIE dans le cadre du plan d'action du pays pour le Partenariat pour un gouvernement transparent. Le Secrétariat examine également l'intérêt exprimé en **Pologne**. Parmi les autres pays qui sont des cibles potentielles pour une adhésion figurent la **Finlande** et la **Suède**, qui étendent actuellement leur secteur minier pour produire des minéraux critiques aux fins de la transition énergétique.

L'industrie, y compris les institutions financières et les entreprises d'État

Le Secrétariat international prévoit de cibler des entreprises pétrolières, gazières et minières spécifiques qui sont actives dans des pays mettant en œuvre l'ITIE, mais qui ne sont pas actuellement des entreprises soutenant l'ITIE. Parmi les entreprises actuellement ciblées en matière de sensibilisation figurent **Albemarle**, **Agnico Eagle**, **Fortescue Metals Group**, **Endeavour Mining** et **First Quantum Minerals**, qui ont toutes fait part de leur intérêt pour en savoir plus sur la possibilité de devenir une entreprise soutenant l'ITIE. Le Secrétariat continuera à travailler avec ces entreprises pour les aider à franchir les étapes vers l'adhésion et à devenir des entreprises soutenant l'ITIE. Les équipes régionales du Secrétariat resteront en contact avec les entreprises cibles qui opèrent dans leurs régions.

Outre les activités de sensibilisation ciblant des entreprises pétrolières, gazières et minières spécifiques, le Secrétariat envisage d'étendre ses efforts de sensibilisation auprès des institutions financières. Le soutien et l'engagement des institutions financières ont connu un déclin ces dernières années. Le Secrétariat de l'ITIE espère pouvoir redynamiser ce sous-collège au travers d'une sensibilisation ciblée, en soulignant les avantages qu'offre l'apport d'un appui à l'ITIE, notamment la manière dont les divulgations sur la propriété effective, les contrats, le commerce des matières premières et les entreprises d'État peuvent contribuer à éclairer les décisions d'investissement et de prêt.

Les activités de sensibilisation auprès des négociants en matières premières, notamment **Mercuria** et **Vitol**, qui ne se sont pas encore engagés à soutenir l'ITIE, et les efforts de l'Initiative en faveur de la transparence du commerce des matières premières sont également une priorité. L'implication de ces entreprises dans les travaux d'élaboration de directives que mène le Secrétariat pour les entreprises qui achètent du pétrole, du gaz et des minéraux auprès des gouvernements est essentielle à la réussite de ces efforts.

Les nouvelles dispositions de la Norme ITIE 2023 qui soutiennent les divulgations et le débat public sur les effets de la transition énergétique offrent la possibilité d'accroître le nombre d'entreprises soutenant l'ITIE en incluant des entreprises du secteur des **énergies renouvelables** et les **grands fabricants** qui sont des acheteurs directs de minéraux. Le Secrétariat travaillera avec ses partenaires pour élaborer des stratégies sectorielles afin de soutenir une sensibilisation efficace des entreprises dans ces secteurs.

Enfin, le Secrétariat entreprendra des activités de sensibilisation auprès des entreprises d'État dans le cadre de ses efforts ciblés relatifs à la transparence des entreprises d'État. La majorité des réserves mondiales de pétrole et de gaz est détenue par des entreprises d'État. Les équipes régionales ont identifié **Codelco** (Chili), **Pemex** (Mexique), **Petrobras** (Brésil), **Petronas** (Malaisie), **Petrosen** (Sénégal) et **Sonangol** (Angola) en tant qu'entreprises à sensibiliser en priorité.

Implications pour les ressources

Une focalisation accrue sur les priorités en matière de sensibilisation n'implique pas nécessairement une hausse des coûts. Une telle focalisation nécessite le plus souvent un engagement plus marqué de la part du (de la) président(e) de l'ITIE, du ou de la directeur(ice) exécutif(ve) et d'autres hauts représentants, et elle doit passer par une réorientation des priorités plutôt que par l'affectation de ressources supplémentaires. Par exemple, la sensibilisation peut passer par l'ajout d'une visite dans un pays cible au programme d'une mission dans un pays mettant en œuvre l'ITIE. La sensibilisation implique parfois la mise à profit de conférences déjà planifiées et d'opportunités bilatérales.

Les conséquences budgétaires de la stratégie de sensibilisation comprennent des frais liés au temps de travail du personnel ainsi que des frais de déplacement, de communication et d'autres charges administratives pour le Secrétariat international. Des efforts de sensibilisation efficaces peuvent inclure des coûts accrus en termes d'appui à la mise en œuvre à mesure que le nombre de membres de l'ITIE augmente, mais il n'est pas considéré que cela a des implications pour les ressources dans le cadre de cette stratégie. Les activités de sensibilisation peuvent générer de nouvelles sources de financement, par exemple, au travers de contributions supplémentaires de

la part des entreprises soutenant l'ITIE, d'un soutien des organisations régionales et de financements destinés à des projets spécifiques tels que l'appui aux efforts en faveur de la transparence des entreprises d'État.

Le plan de travail 2024 du Secrétariat propose une hausse du budget en soutien à de nouvelles opportunités de sensibilisation identifiées en 2023. L'allocation budgétaire en faveur des activités de sensibilisation, y compris les coûts en personnel, totalise 445 000 dollars US. Avec cinq pourcents du total, cela ne représente qu'une petite part du budget.

Indicateurs de performance clés

Les résultats suivants sont attendus suite aux activités de sensibilisation au cours de la période 2023-2026. Ces indicateurs reposent sur l'évaluation par le Secrétariat international de la demande d'adhésion et du niveau de ressources pour mener des activités de sensibilisation.

- **3 nouveaux pays de mise en œuvre.** Ceux-ci peuvent inclure, sans toutefois s'y limiter, les pays à sensibiliser en priorité identifiés dans cette stratégie.
- **9 nouvelles entreprises de soutien.** Celles-ci peuvent inclure, sans toutefois s'y limiter, les entreprises cibles en matière de sensibilisation et les secteurs prioritaires identifiés dans cette stratégie. Le collège des entreprises est encouragé à envisager de pourvoir son siège vacant de suppléant au Conseil d'administration par un représentant de l'une de ces nouvelles entreprises de soutien.
- **2 nouveaux pays de soutien.** Ceux-ci peuvent inclure des pays membres de l'OCDE et de l'Union européenne qui ne sont pas actuellement des pays soutenant l'ITIE.

Contexte des activités de sensibilisation à l'ITIE

La plupart des 57 pays qui mettent en œuvre l'ITIE n'en seraient pas là si les parties soutenant l'ITIE et le Secrétariat international ne les avaient pas sensibilisés aux avantages de la mise en œuvre de l'ITIE. Au cours de l'histoire de l'ITIE, des soutiens très divers ont joué un rôle important dans ce travail de sensibilisation destiné à accroître le nombre de membres de l'ITIE.

Les efforts visant à renforcer la mise en œuvre de l'ITIE ont surtout ciblé les représentants des gouvernements, car la mise en œuvre de la Norme ITIE ne peut se faire sans l'engagement de l'État. Un aspect clé de ce travail consiste à élaborer la logique ou l'argumentaire en faveur de la mise en œuvre de l'ITIE. Dans de nombreux pays, il est important de montrer que l'on contribue à l'élaboration et au renforcement d'une norme mondiale pour la bonne gouvernance des ressources naturelles.

La stratégie de sensibilisation de l'ITIE reconnaît également la nécessité de poursuivre des efforts de sensibilisation parallèles envers des pays, des entreprises, des investisseurs et des organisations de la société civile qui pourraient éventuellement soutenir l'ITIE. Des représentants d'entreprises et d'organisations de la société civile (y compris le Partenariat pour un gouvernement transparent, Global Witness, l'Institut pour la gouvernance des ressources et

Publiez Ce Que Vous Payez), ont joué un rôle de sensibilisation important. Différentes institutions financières internationales, comme le FMI et la Banque mondiale, et d'autres organisations partenaires se sont toujours montrées très favorables à l'accroissement du nombre de membres de l'ITIE en raison de la bonne adéquation de nos missions et de nos priorités stratégiques. Ces organisations assument souvent un rôle majeur dans les actions de plaidoyer en faveur de l'ITIE et l'assistance technique.

Les titulaires d'un mandat de l'ITIE ont mené des actions de sensibilisation auprès d'entreprises, d'entreprises d'État et d'organisations de la société civile. Les activités de sensibilisation menées auprès des citoyens et des organisations de la société civile ont également joué un rôle important, particulièrement lorsqu'un gouvernement a fait preuve de réticence à mettre en œuvre l'ITIE. Grâce à l'adoption des attentes à l'égard des entreprises, les activités de sensibilisation auprès de l'industrie ont pris de l'importance, non seulement pour veiller à la stabilité financière de l'ITIE, mais également en raison des possibilités existantes en matière de promotion et de maintien d'une culture de transparence dans les entreprises. De même, les efforts ciblés du Conseil d'administration relativement à la transparence des entreprises d'État pourraient permettre d'accroître la transparence et la redevabilité des entreprises qui, trop souvent, se sont soustraites au contrôle public. Les activités de sensibilisation auprès des entreprises d'État de pays ne mettant pas en œuvre l'ITIE peuvent également servir de tremplin pour la mise en œuvre future.

C'est en 2007 que l'ITIE a élaboré sa première stratégie de sensibilisation, qui était alors axée sur les pays du BRIC. Une stratégie mondiale de caractère plus formel a ensuite été approuvée en 2012. En 2011, un comité du Conseil d'administration dédié à cette question a été établi. La dernière stratégie couvrait la période 2020-2022. Ces stratégies visaient à encadrer la priorisation des activités de sensibilisation et à assurer l'efficacité de la supervision du Conseil d'administration. Elles cherchaient à établir un juste équilibre entre, d'une part, l'instauration d'une structure et de modalités d'élaboration de rapports claires et, d'autre part, la nécessité d'assurer une certaine flexibilité. Deux raisons en particulier justifient l'importance de la flexibilité. En premier lieu, l'ITIE ne peut donner des directives aux partenaires qui lui accordent leur soutien. Elle peut *demande* un tel soutien, mais il revient évidemment aux partenaires eux-mêmes de décider de leur degré d'engagement dans des activités de sensibilisation à l'ITIE. En deuxième lieu, la bonne conduite d'activités de sensibilisation a souvent été opportune. Par exemple, elle s'est souvent reposée sur des réunions et des rencontres auxquelles participaient le (la) président(e) de l'ITIE, les membres du Conseil d'administration et une diversité de personnes à d'autres fins que l'ITIE. Au fur et à mesure de l'expansion de l'ITIE, les parties prenantes ont joué un rôle de sensibilisation de plus en plus marqué auprès de leurs pairs.

Depuis 2011, le Secrétariat soumet régulièrement des rapports d'avancement de la sensibilisation au Conseil d'administration. Ces mises à jour peuvent être précieuses, mais pour que le travail de sensibilisation aboutisse, les messages clés doivent être adaptés à la fois au destinataire et au message. Ainsi, les arguments à faire valoir auprès d'un haut fonctionnaire peuvent légèrement diverger des arguments et messages émanant d'un dirigeant d'entreprise. Il n'est pas non plus toujours aisé d'obtenir des retours sur l'engagement en matière de sensibilisation, car les personnes qui œuvrent pour l'ITIE n'ont pas nécessairement connaissance de l'intégralité des échanges que leur supérieur a pu avoir et l'accès au compte rendu de ces échanges peut être limité. En conséquence, les efforts de sensibilisation et la soumission d'informations à leur sujet nécessitent une relation de confiance et une étroite coordination entre

toutes les parties concernées.

Membres du Conseil d'administration :

Agus Cahyono Adi
Mohamed Lemine Ahmedou
Vanessa Cueto La Rosa
James Ensor
Tamika Halwiindi
James Nicholson
Olena Pavlenko
Melissa Säilä
Samou Sidibe

Sources de données

Les encadrés et les figures ci-dessous fournissent un aperçu actuel de la couverture de l'ITIE dans les pays dépendants à l'égard des ressources et les pays riches en ressources. Les données représentent également les plus grandes entreprises pétrolières, gazières et minières qui ne sont pas encore des entreprises soutenant l'ITIE. Les données sur la répartition et la production de minéraux de la transition énergétique sont ventilées pour chaque pays mettant en œuvre l'ITIE et chaque pays non-membre de l'ITIE.

Liste d'encadrés et de figures (pages suivantes)

Encadré 1 : Comparaison entre la dépendance à l'égard des ressources et la richesse en ressources – couverture de l'ITIE

Figure 1 : Ressources extractives en pourcentage du PIB

Figure 2 : Valeur des ressources naturelles

Figure 3 : Les 10 plus grands producteurs pétroliers et leur part dans la production pétrolière mondiale totale en 2021

Figure 4 : Production de gaz naturel, par pays

Figure 5 : Principaux pays miniers dans le monde en 2018, selon la valeur de la production de minéraux

Encadré 2 : Les plus grandes entreprises pétrolières, gazières et minières au monde

Figure 6 : Big Oil : Les plus grandes entreprises pétrolières et gazières selon leur capitalisation boursière

Figure 7 : Les plus grandes entreprises minières au monde selon leur capitalisation boursière

Encadré 3 : Minéraux de la transition énergétique

Figure 8 : Part des réserves mondiales de minéraux de la transition énergétique dans les pays mettant en œuvre l'ITIE et les pays non-membres de l'ITIE (2022)

Figure 9 : Part de la production de minéraux de la transition énergétique dans les pays mettant en œuvre l'ITIE et les pays non-membres de l'ITIE (2022)

Figure 10 : Tableau de bord du Secrétariat international de l'ITIE sur les minéraux de la transition énergétique

Encadré 1 : Comparaison entre la dépendance à l'égard des ressources et la richesse en ressources – couverture de l'ITIE

Le Secrétariat a mené un examen succinct de la couverture de l'ITIE relativement à la dépendance à l'égard des ressources et la richesse en ressources, sur la base de données de la Banque mondiale et d'autres informations. Les résultats montrent une couverture de l'ITIE modérée pour les pays présentant une forte dépendance à l'égard des ressources naturelles (Figure 1), mais une couverture très faible relativement aux pays disposant de la plus grande part des richesses en ressources naturelles (Figure 2). S'agissant spécifiquement de la production pétrolière (Figure 3) et de la production de gaz naturel (Figure 4), les résultats montrent également une couverture très faible pour les pays disposant des ressources les plus importantes. En ce qui concerne la production de minéraux (Figure 5), les résultats indiquent une couverture modérée de l'ITIE pour les pays ayant les ressources les plus importantes. Notamment, l'espace civique dans les pays riches en ressources qui ne mettent pas en œuvre l'ITIE est limité.

Figure 1 : Les ressources extractives en pourcentage du PIB (données de la Banque mondiale). Les pays non-membres de l'ITIE sont indiqués en gras.

Pays	Total des rentes provenant des ressources naturelles (% du PIB) (2020)
Rép. du Congo	37,4
Iraq	32,4
Guyana	32,4
Koweït	32,0
Mongolie	28,1
Rép. dém. du Congo	27,7
Érythrée	27,0
Soudan	26,2
Angola	25,5
Libéria	24,0
Guinée équatoriale	23,4
Rép. islamique d'Iran	23,3
Libye	22,7
Papouasie-Nouvelle-Guinée	22,1
Oman	21,0

Figure 2 : Valeur des ressources naturelles (données de Statista)

Pays	En milliers de milliards de dollars US (2021)
Russie	75
États-Unis	45
Arabie saoudite	34,4
Canada	33,2
Rép. islamique d'Iran	27,3
Chine	23
Brésil	21,8

Australie	19,9
Iraq	15,9
Venezuela	14,3

Figure 3 : Les 10 plus grands producteurs pétroliers et leur part dans la production pétrolière mondiale totale en 2021 (données de l'Agence internationale de l'énergie, AIE)

Pays	Millions de barils par jour	Part totale à l'échelle mondiale
États-Unis	18,88	20 %
Arabie saoudite	10,84	11 %
Russie	10,78	11 %
Canada	5,54	6 %
Chine	4,99	5 %
Iraq	4,15	4 %
Émirats arabes unis	3,79	4 %
Brésil	3,69	4 %
Iran	3,46	4 %
Koweït	2,72	3 %
Total pour les 10 premiers	68,82	72 %
Total à l'échelle mondiale	95,57	

Figure 4 : Production de gaz naturel, par pays (données de Virtual Capitalist). Les 10 plus grands producteurs de gaz naturel au monde représentent environ 73 % de la production totale.

Classement	Pays	Production en 2021 (en milliards de m3)	Part en %
N° 1	us États-Unis	934,2	23,1 %
N° 2	RU Russie	701,7	17,4 %
N° 3	IR Iran	256,7	6,4 %
N° 4	CN Chine	209,2	5,2 %
N° 5	QA Qatar	177,0	4,4 %
N° 6	CA Canada	172,3	4,3 %
N° 7	AU Australie	147,2	3,6 %
N° 8	SA Arabie saoudite	117,3	2,9 %
N° 9	NO Norvège	114,3	2,8 %
N° 10	DZ Algérie	100,8	2,5 %
N° 12	TM Turkménistan	79,3	2,0 %
N° 13	MY Malaisie	74,2	1,8 %
N° 14	EG Égypte	67,8	1,7 %
N° 15	ID Indonésie	59,3	1,5 %
N° 16	AE Émirats arabes unis	57,0	1,4 %

N° 17	uz Ouzbékistan	50,9	1,3 %
N° 18	NG Nigeria	45,9	1,1 %
	Reste du monde	671,8	16,6 %
	Total mondial	4 036,9	100,0 %

Figure 5 : Principaux pays miniers dans le monde en 2018, selon la valeur de la production de minéraux (en milliards de dollars US) (données de Statista)

Pays	En milliards de dollars US (2018)
Chine	183,8
Australie	142,9
États-Unis	92,9
Indonésie	59,2
Russie	54,6
Brésil	41,6
Chili	40,9
Afrique du Sud	37,8
Canada	30,8
Pérou	28,9
Inde	21,7
Kazakhstan	20,8
Allemagne	19,5
Mexique	18,8
Rép. dém. du Congo	15,4
Pologne	11,9
Colombie	10,4
Ukraine	7,8
Philippines	7,3
Zambie	5,6

Encadré 2 : Les plus grandes entreprises pétrolières, gazières et minières au monde.

Le Secrétariat a réalisé un examen succinct des plus grandes entreprises pétrolières, gazières et minières au monde. Ces informations, qui sont présentées ci-dessous, indiquent en gras et en surbrillance les entreprises pétrolières et gazières (Figure 6) et les entreprises minières (Figure 7) qui ne sont pas encore des entreprises soutenant l'ITIE. Seulement six des 20 principales entreprises pétrolières et gazières sont des soutiens de l'ITIE. Toutefois, la majorité des entreprises ne soutenant pas l'ITIE sont possédées par la Russie ou la Chine. La majorité des 10 principales entreprises minières sont des soutiens de l'ITIE. Cependant, si l'on examine les 50 principales entreprises minières, le taux d'entreprises soutenant l'ITIE diminue.

Figure 6 : Big Oil : Les plus grandes entreprises pétrolières et gazières selon leur capitalisation boursière (données de Virtual Capitalist, 2022)

Classement	Entreprise	Cap. boursière (en milliards de dollars US)	Pays
1	Saudi Aramco	1 979 \$	Arabie saoudite SA
2	ExxonMobil	257,30 \$	États-Unis us
3	Chevron	205,29 \$	États-Unis us
4	Shell	175,28 \$	Pays-Bas NL
5	PetroChina	162,55 \$	Chine CN
6	TotalEnergies	130,56 \$	France FR
7	Gazprom	121,77 \$	Russie RU
8	ConocoPhillips	95,93 \$	États-Unis us
9	BP	93,97 \$	Royaume-Uni GB
10	Rosneft	84,07 \$	Russie RU
11	Equinor	83,60 \$	Norvège NO
12	Enbridge	82,82 \$	Canada CA
13	Sinopec	80,48 \$	Chine CN
14	Novatek	79,18 \$	Russie RU
15	Duke Energy	78,08 \$	États-Unis us
16	Petrobras	69,91 \$	Brésil BR
17	Southern Company	66,64 \$	États-Unis us
18	Lukoil	64,70 \$	Russie RU
19	CNOOC	52,04 \$	Chine CN
20	Enterprise Products	50,37 \$	États-Unis us

Figure 7 : Les plus grandes entreprises minières au monde selon leur capitalisation boursière (données de mining.com, 2022)

	Company	Country	HQ	Operations	Symbol	Market Cap end-Q2 *	Change Q2 / Q1 (%)	Change 52W High (\$)
1.	BHP Group	Australia	Melbourne	Diversified	ASX:BHP	141.9B	-26.5%	-113.3B
2.	Rio Tinto	Australia	Melbourne	Diversified	ASX:RIO	113.0B	-21.2%	-73.8B
3.	Glencore	Switzerland	Baar	Diversified	LON:GLEN	70.9B	-20.0%	-38.2B
4.	Vale	Brazil	Rio de Janeiro	Diversified	BOVESPA:VALE3	69.1B	-30.9%	-84.5B
5.	Norilsk Nickel	Russia	Moscow	Diversified	MCX:GMKN	47.7B	23.2%	-16.7B
6.	Anglo American	UK	London	Diversified	LON:AAL	47.6B	-31.7%	-54.2B
7.	Newmont Goldcorp	US	Denver	Precious Metals	NYSE:NEM	47.3B	-26.3%	-45.6B
8.	Nutrien	Canada	Saskatoon	Fertilizer	TSE:NTR	43.8B	-24.7%	-40.1B
9.	Freeport-McMoRan	US	Phoenix	Copper	NYSE:FCX	42.4B	-39.9%	-82.9B
10.	Southern Copper	US	Phoenix	Copper	NYSE:SCCO	38.5B	-32.2%	-51.9B
11.	Ganfeng Lithium	China	Jiangxi	Lithium	HKG:1772	36.7B	27.0%	-8.3B
12.	Zijin Mining	China	Xiamen	Diversified	SHSE:601899	36.7B	-23.1%	-29.3B
13.	Fortescue Metals	Australia	Perth	Iron Ore	ASX:FMG	36.7B	-26.6%	-39.1B
14.	Ma'aden	Saudi Ara...	Riyadh	Diversified	TADAWUL:1211	32.0B	-30.2%	-36.5B
15.	Barrick Gold	Canada	Toronto	Precious Metals	TSE:ABX	31.3B	-29.2%	-33.5B
16.	Shaanxi Coal	China	Xi'an	Coal	SHA:601225	30.6B	23.5%	-2.8B
17.	Yanzhou Coal	China	Zoucheng	Coal	SHSE:600188	29.2B	2.9%	-2.5B
18.	Tianqi Lithium	China	Chengdu	Lithium	SZSE:2466	27.5B	46.9%	-5.3B
19.	Franco-Nevada	Canada	Toronto	Royalty	TSE:FNV	25.1B	-20.2%	-15.1B
20.	Albemarle	US	Charlotte	Lithium	NYSE:ALB	24.5B	-1.2%	-10.1B
21.	SQM	Chile	Santiago	Lithium	NYSE:SQM	23.9B	-2.5%	-10.0B
22.	Anglo American PlatL.	South Afri...	Johannesburg	Precious Metals	JSE:AMS	23.1B	-32.7%	-41.4B
23.	Huayou Cobalt	China	Tongxiang	Cobalt	SHA:603799	22.9B	28.7%	-4.6B
24.	Polyus	Russia	Moscow	Precious Metals	MCX:PLZL	21.5B	-5.6%	-47.3B
25.	Agnico Eagle	Canada	Toronto	Precious Metals	TSE:AEM	20.7B	-35.8%	-25.7B
26.	China Northern Rare...	China	Baotou	Rare Earth	SHSE:600111	19.1B	-12.5%	-19.4B
27.	Mosaic	US	Plymouth	Fertilizer	NYSE:MOS	17.1B	-35.2%	-27.2B
28.	Teck Resources	Canada	Vancouver	Diversified	TSE:TECK B	16.7B	-21.0%	-14.2B
29.	Wheaton Precious Me...	Canada	Vancouver	Royalty	TSE:WPM	16.2B	-26.5%	-14.9B
30.	Coal India	India	Kolkata	Coal	BOM:533278	14.5B	-6.6%	-3.0B
31.	Antofagasta	UK	London	Copper	LON:ANTO	13.7B	-36.3%	-19.9B
32.	First Quantum Minera...	Canada	Vancouver	Copper	TSE:FM	13.1B	-42.3%	-29.0B
33.	South32	Australia	Perth	Base Metals	ASX:S32	12.4B	-27.8%	-11.4B
34.	Shandong Gold Mining	China	Jinan	Precious Metals	SHSE:600547	12.4B	-19.5%	-7.4B
35.	China Molybdenum	China	Luoyang City	Copper	HKG:3993	12.1B	5.7%	-5.3B
36.	ICL Group	Israel	Tel Aviv	Fertilizer	NYSE:ICL	11.7B	-24.4%	-8.6B
37.	Newcrest Mining	Australia	Melbourne	Precious Metals	ASX:NCM	11.6B	-29.1%	-11.0B
38.	Vedanta	India	Panaji	Base Metals	BOM:500295	10.4B	-49.7%	-30.6B
39.	Kumba Iron Ore	South Afri...	Johannesburg	Iron Ore	JSE:KIO	10.3B	-30.0%	-12.3B
40.	Impala Platinum	South Afri...	Johannesburg	Precious Metals	JSE:IMP	9.4B	-23.1%	-11.5B
41.	Jiangxi Copper	China	Guixi City	Copper	SHSE:600362	9.2B	-12.0%	-9.1B

42.	Boliden	Sweden	Stockholm	Diversified	STO:BOL	9.2B	-35.7%	-12.1B
43.	Alosa	Russia	Mirny	Diamond	MCX:ALRS	8.9B	8.4%	-9.8B
44.	Sumitomo Metal Mini...	Japan	Tokyo	Base Metals	TYO:5713	8.6B	-35.7%	-12.3B
45.	Gold Fields	South Afri...	Johannesburg	Precious Metals	JSE:GFI	8.4B	-37.4%	-14.5B
46.	Cameco	Canada	Saskatoon	Uranium	TSE:CCO	8.3B	-31.5%	-10.1B
47.	Cleveland-Cliffs	US	Cleveland	Iron Ore	NYSE:CLF	8.1B	-48.6%	-26.7B
48.	Kazatomprom	Kazakhstan	Nur-Sultan	Uranium	LON:KAP	7.9B	-5.0%	-6.5B
49.	Sibanye Stillwater	South Afri...	Johannesburg	Precious Metals	JSE:SSW	7.0B	-38.1%	-15.4B
50.	Royal Gold	US	Denver	Royalty	NASDAQ:RGLD	7.0B	-26.0%	-6.1B

Encadré 3 : Minéraux de la transition énergétique

Le Secrétariat a prié le Sustainable Minerals Institute de l'Université de l'État du Queensland en Australie de préparer une étude, intitulée [Mission critique](#) et publiée en novembre 2022, qui donne un aperçu des chaînes de valeur mondiales des minéraux de la transition, ainsi que des risques et des opportunités en termes de gouvernance. Les données figurant dans le rapport peuvent être utilisées pour identifier les pays cibles en matière de sensibilisation, ainsi que l'illustrent les Figures 8 et 9 ci-dessous.

Figure 8 : Part des réserves mondiales de minéraux de la transition énergétique dans les pays mettant en œuvre l'ITIE et les pays non-membres de l'ITIE (2022)

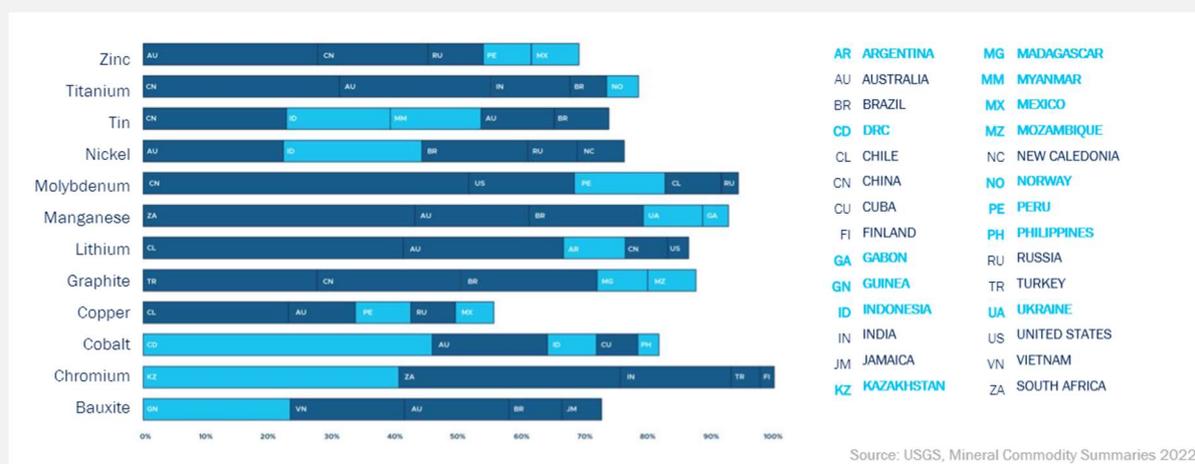


Figure 9 : Part de la production de minéraux de la transition dans les pays mettant en œuvre l'ITIE et les pays non-membres de l'ITIE (2022)

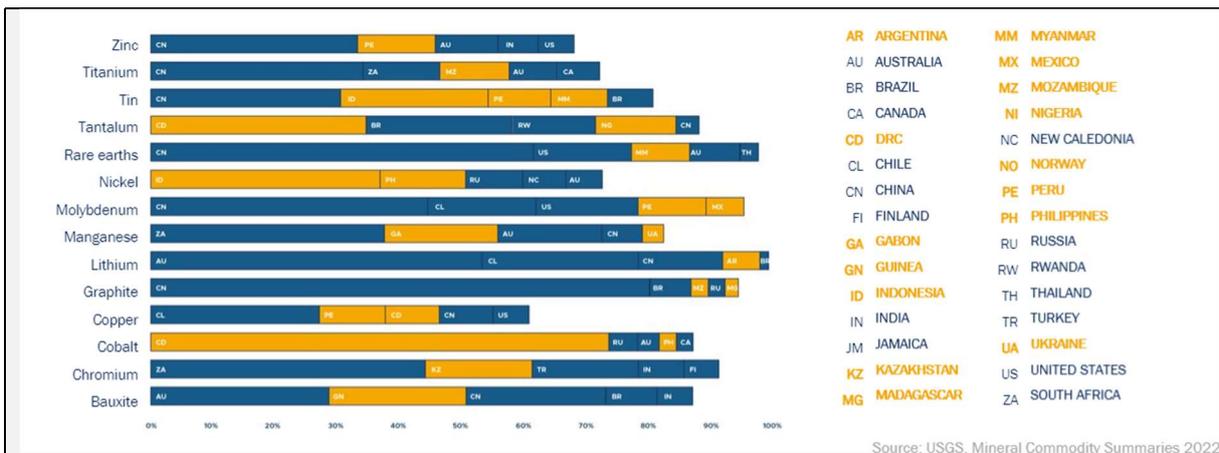


Figure 10 : Tableau de bord du Secrétariat international de l'ITIE sur les minéraux de la transition énergétique

Le Secrétariat tient à jour un portail de données interactif en ligne, qui inclut ce [tableau de bord sur les minéraux de la transition énergétique](#). L'exemple montre une carte du monde avec l'emplacement des principaux pays mettant en œuvre l'ITIE et des pays non-membres de l'ITIE pour la production et les estimations des réserves de lithium. Les utilisateurs peuvent examiner les résultats correspondant à différents minéraux de la transition énergétique et la carte change pour afficher la matière première sélectionnée.

